

3 BANDE REGIONALE 2 (ZONES)

T1



samedi 15 novembre 2014

CONVOCATION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.

R2 (de 0,000 à 0,249 sur 2m80) : 15 pts 60 reprises sur 2m80
R2 (de 0,000 à 0,274 sur 2m60)

ZONE OPALE

POULE A		SAINT POL/MER			
PARISIS Francis		0.191	GRAVELINES		
BRIOIT Roger		0.157	DUNKERQUE		
VITSE Frédéric		0.000	GRAVELINES		

ZONE FLANDRES

POULE A		DENAIN			
FLEURANT alexandre		0.219	DENAIN		
BENINCA Jean-pierre		0.191	VILLENEUVE D'ASCQ		

AMB DENAIN LA CARAMBOLE 478
209 rue de Villars 1er étage
59220 DENAIN
06.87.99.76.94 1 X 3m10
3 X 2m80
jean-francois.espalieu@orange.fr

BILLARD CLUB SAINT-POLOIS 360
Centre Romain Rolland Avenue Berteaux
59430 SAINT POL SUR MER
03 28 61 23 77
06 52 64 51 40 4 X 2m80
billardclubssaintpolois@laposte.net

Responsable : Serge Gauquié
Tel 0973679032 / 0649373106
s.gauquie@free.fr

Les joueurs du même club débutent la compétition.

REGLEMENT SPORTIF DU CD59

1 Poule de 2

Les joueurs se rencontrent 2 fois. Tirage à la bande pour chaque match. Arbitrage assuré par le club organisateur, si la poule est initialement planifiée. Sinon arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, en dernier recours par auto-arbitrage : arbitrage assuré par adversaire du match en cours (*Article 6.1.01 du Code Sportif FFB*).